



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 9 février 2024

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Madame le Maire,

Vous avez déposé un dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de votre commune de Treuzy-Levelay, pour permettre la réalisation du projet agro-touristique du Clos Nonville, porté par le Groupe Bertrand et qui se situe en partie sur votre commune de Treuzy-Levelay.

Par courrier, réceptionné le 19 décembre 2023, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) qui a souhaité s'autosaisir sur ce dossier conformément à l'article L.112-1-1 du Code Rural et de la pêche Maritime.

Cette déclaration de projet comporte notamment la création de STECAL Nb pour l'implantation des lodges et bâtiments hôteliers prévus par ce projet agro-touristique.

La commission s'est réunie, le jeudi 8 février 2024 pour examiner ce projet, que vous avez présenté, accompagné de M. Eric HENDERYCKSEN représentant votre bureau d'étude EU-CREAL.

Après avoir présenté le projet et les éléments de votre déclaration de projet, vous avez pu répondre aux questions des membres de la commission et apporter des éclairages sur le projet

La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur votre déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de votre commune de Treuzy-Levelay. Elle assortit son avis des demandes suivantes :

- La commission recommande d'inscrire les mesures retenues pour la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses, soit dans le Règlement, soit dans un document annexe appelé « Schéma Directeur d'Éclairage » (SDE).

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Mme Patricia PILLOT
Mairie de Treuzy-Levelay
Place Gustave Moufrond
77710 TREUZY-LEVELAY

Pour le directeur départemental
L'adjoint au directeur


Laurent BEDU